



ÉCOÉNERGIE DU BÂTIMENT

Chargé de Projet Énergie et Bâtiment Durables (CPEBD)

Présentation :

Établie en partenariat avec l'ASDER, cette formation concerne des élèves issus des formations Bac +2 techniques ou scientifiques.

Intégrés pour un an au sein de structures privées ou publiques en lien avec la maîtrise des énergies (collectivités, bailleurs, bureaux d'études, maîtres d'ouvrages, architectes, fournisseurs d'énergie offrant à leurs clients des diagnostics...).

Les apprentis sont amenés à conduire des missions de conseiller énergie, chargé d'affaires, chargé de missions, commercial, chargé de projets.

Objectifs :

- **Avoir une vision globale du secteur de l'énergie et du développement durable dans le bâtiment.**
- **Préconiser des solutions techniques** pour réduire les consommations énergétiques, utiliser des énergies renouvelables et réduire l'impact du bâtiment sur l'environnement durant les phases de chantier (construction, rénovation), d'usage et de fin de vie.
- **Accompagner les projets** de différents acteurs (particuliers, collectivités, entreprises...) et à différentes échelles (bâtiment, quartier, territoire).
- **Avoir une vision économique** d'un projet (subvention, financement...).
- **Sensibiliser à la transition énergétique**

Métiers visés

- Chargé de projet énergie
- Technico-commercial
- Chargé d'affaires
- Technicien bureau d'études
- Conseiller espace info énergie
- Créateur d'entreprise

Dans des structures privées ou publiques en lien avec la maîtrise des énergies (collectivités, bailleurs, bureaux d'études, maîtres d'ouvrages, architectes, fournisseurs d'énergie...)

Organisation du cursus :

- **12 mois en alternance** école/entreprise (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).
- **2/3 du temps** en entreprise.
- **Début des cours en octobre.**

Conditions d'admission :

- Être titulaire d'un bac+2 technique ou scientifique (BTS FED, DUT, GTE, BTS EEC, BTS bâtiment, DUT GC...).
- **Inscriptions exclusivement en ligne : inscription.irup.com**



Contenu de la formation :

Le programme pédagogique se décline en 3 compétences-clé :

- Gestion de projet
- Technique (optimisation du bâtiment)
- Sensibilisations aux énergies renouvelables

Modules techniques :

- Enjeux du développement durable et contexte énergétique
- Éco-construction et qualité environnementale des bâtiments
- Thermique du bâtiment et maîtrise de l'énergie
- Efficacité énergétique des équipements et qualité de l'air intérieur
- Valorisation énergétique de la biomasse
- Énergie solaire et thermique
- Électricité renouvelable

Modules projet :

- Gestion de projet
- Communication
- Projet d'étude / professionnel

Spécialisation fluides :

- BIM
- Climatisation
- Dimensionnement

Missions :

Audit énergétique et suivi des consommations, préconisations de solutions de rénovation basse consommation, conception bioclimatique, étude d'isolation, renouvellement d'un système de chauffage par une énergie verte, élaboration du cahier des charges d'un bâtiment positif.

Les + de la filière :

- Depuis 1999, l'IRUP déploie une véritable expertise dans le cadre du Bâtiment Innovant et Durable. Ce savoir-faire se matérialise au travers de 4 filières de formation. À l'écoute des évolutions sectorielles, l'IRUP est présents dans de nombreux réseaux tels que : **le cluster Eco énergie, l'ARSEG, le Campus des Métiers et des Qualifications Design et Habitat.** L'IRUP est également partenaire de l'ASDER.
- **Des formations adaptées** : pluridisciplinarité des compétences et évolutions pédagogiques en lien permanent avec les avancées technologiques.
- **Insertion professionnelle supérieure à 90%.**
- **Des ateliers équipés de nombreux matériels de pointe.** Une partie des cours est assurée sur des maquettes de simulation (chaufferie, réseaux de chaleur, groupe froid, pompe à chaleur, photovoltaïque, CTA, bus de terrain KNX, comptage et télérélevé...).
- **Poursuite d'études possible** : certification, licence, Master 1 et 2, diplôme d'ingénieur ou Mastère.

Modalités financières :

- **Frais de traitement de dossier** : 45€ à la charge de l'apprenant (30€ pour les boursiers sur justificatif).
- **Pas de frais de scolarité** : ni dans le cadre du contrat d'apprentissage, ni dans celui du contrat de professionnalisation.
- Rémunération de l'apprenant selon les règles en vigueur.



Campus Industriel :

2 rue Copernic
42100 Saint-Étienne



● **Pour les salariés dans le cadre de la Formation Continue** : nous consulter.

Validation :

Certification Professionnelle de Chargé de projet « maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables et éco-construction », enregistrée au RNCP.

Les + de l'IRUP :

- **7 univers de formations** pour répondre à tous les besoins et à toutes les envies.
- **2 sites** (Site Fraissinette et Campus Industriel : + de 10 000 m² dédiés à la formation dont 1 200 m² d'ateliers).
- **25 ans de savoir-faire** dans le développement et la conduite de formations en alternance.
- **Un service « recrutement »** dédié à l'accompagnement et à la recherche d'entreprises d'accueil.
- Des formations en alternance **conçues et reconnues par les professionnels.**
- Des promotions **à taille humaine** permettant un réel partage d'expériences.
- **Un suivi personnalisé assuré par un double tutorat** (tuteur IRUP issu du monde professionnel + tuteur entreprise).
- Une équipe pédagogique composée **d'enseignants et de professionnels.**
- **Plus de 3000 diplômés.**

CONTACT

Mélissa VEDRENNE
04 77 46 51 10
mvedrenne@irup.com

